

Groupement Défense

2018 M 17.3510 Contrat de prestations du Centre équestre national de Berne
(Jean-René Fournier)

Texte déposé: *Le Conseil fédéral est prié d'adapter le contrat de prestations du Centre équestre national de Berne de manière à assurer: d'une part, la propriété et l'entretien d'un effectif minimum de 65 chevaux de selle au Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) et, d'autre part, le maintien, en collaboration avec les milieux concernés, des activités hors service sportives et culturelles qui y sont liées.*

Le Service vétérinaire de l'armée, armasuisse et le Centre équestre national ont élaboré un nouveau contrat qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Le plafond des coûts de ce contrat s'élève à 2,7 millions de francs et la limite supérieure du nombre maximal de chevaux de selle a été fixée à 55 (réduction du nombre de chevaux de selle de 65 à 55, décidée par le Parlement).

Le Conseil fédéral considère que l'objectif de la motion est atteint et propose de classer cette dernière.

2021 P 19.3779 Lancer une offensive photovoltaïque à l'armée
(Beat Jans [Gabriela Suter])

Texte déposé: *Le Conseil fédéral est chargé de présenter un rapport qui évaluera dans quelle mesure la dépendance de l'armée par rapport aux énergies fossiles et au transport d'électricité sur de longues distances représente un risque pour la sécurité. L'armée a besoin d'une stratégie afin de réduire ces risques grâce à la production locale de nouvelles formes d'énergie renouvelable, et il serait opportun d'étudier plus avant l'utilisation de l'important potentiel photovoltaïque de l'armée ainsi que les questions juridiques et financières qui s'y rapportent.*

Rapport du 18 octobre 2023 «Pertinence des énergies renouvelables pour l'armée».

Le Conseil fédéral considère que l'objectif du postulat est atteint et propose de classer ce dernier.

2021 P 19.4244 Moins de bureaucratie pour les cadres de milice de notre armée!
(Jean-Luc Addor)

Texte déposé: *Le Conseil fédéral est prié de présenter un rapport sur les procédures administratives qui font peser une charge excessive sur les cadres de milice de notre armée dans l'exercice de leurs fonctions et sur la mesure dans laquelle cette charge a augmenté ces derniers temps. Ce rapport devra déboucher sur des propositions de mesures visant à réduire cette charge administrative.*

Rapport du 8 décembre 2023 «Moins de bureaucratie pour les cadres de milice de notre armée».

Le Conseil fédéral considère que l'objectif du postulat est atteint et propose de classer ce dernier.